

Année 2014-2015

PROJET PEDAGOGIQUE PERISCOLAIRE Accueil de Loisirs



Organisateur :

**Mairie de Chouzy sur Cisse
14, place de la mairie
41150 CHOUZY SUR CISSE
02.54.33.55.45**

*Entre le temps passé en classe ou à l'école, et celui passé au sein de la famille, l'organisation des temps périscolaires constitue un enjeu essentiel pour enrichir la vie de l'enfant.
L'enfant devra trouver au sein des accueils périscolaires et de loisirs le plaisir de :*

- *prendre part à une activité, aux projets*
 - *prendre des responsabilités,*
 - *découvrir et rencontrer.*
-

L'organisateur

Chouzy-sur-Cisse est une commune située en Région Centre dans le département du Loir et Cher situé à 9 km de Blois. Sa population compte environ 2000 habitants. La commune se trouve dans le Val de Loire, le site le plus vaste inscrit en France par l'UNESCO : il concerne 2 régions, 4 départements, 6 agglomérations, 11 pays, 1 parc naturel régional, 160 communes et accueille une population de 1,2 millions d'habitants. Chouzy-sur-Cisse fait partie de ces 160 communes.

La commune compte une dizaine de commerces (2 boulangeries, boucherie/charcuterie, bar/restaurant, épicerie, pharmacie...), une trentaine d'artisans, une industrie de laboratoire pharmaceutique. De nombreuses associations sportives et culturelles investissent la commune, des infrastructures telles qu'un gymnase, des terrains de tennis, un plan d'eau communal, des terrains de loisirs pour enfants sont à disposition des Calcissiens.

Chouzy-sur-Cisse fait partie de la Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys, qui regroupe sur son territoire 48 communes.

L'Accueil Périscolaire

La commune de Chouzy-sur-Cisse organise un accueil périscolaire pour les 240 enfants, âgés de 2 ans et demi à 11 ans, scolarisés à l'Ecole Maternelle et à l'Ecole Élémentaire à partir de la Toute Petite Section jusqu'au CM2.

L'Accueil de Loisirs est habilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations, il remplit donc les conditions répondant aux normes d'encadrement et de sécurité en vigueur : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans, 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

La capacité d'accueil est de 70 enfants.

Ce service proposé par la commune a pour objectifs de :

- Permettre la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents
- Permettre l'épanouissement et la valorisation de l'enfant par des actions ludiques et accessibles, tout en respectant son rythme de vie.
- Proposer un encadrement éducatif et une écoute.

L'Accueil Périscolaire permet d'accueillir régulièrement et/ou occasionnellement selon les besoins des familles, les enfants les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 7h à 8h35, et les lundis, mardis, jeudis soirs de 16h30 à 18h30, le vendredi soir de 15h30 à 18h30.

Présentation de la structure

L'accueil périscolaire se déroule au sein du Groupe Scolaire « Le Grand Clos », cela permet à l'enfant d'être accueilli dans les locaux et vivre à son rythme toute la journée.

La construction des nouveaux locaux s'est achevée au printemps 2010.

L'aménagement de la grande salle a été réfléchi de manière à permettre aux enfants d'évoluer dans un cadre sécurisé et de laisser aux enfants la liberté d'évolution pour créer, imaginer ou se reposer en respectant le règlement mis en place. Le matériel non dangereux est accessible à tout moment dans des rangements appropriés marqués par des étiquettes.

Ils disposent d'un mobilier adapté à leur âge : l'espace des -6 ans et de l'espace des 6/11 ans. Cependant les enfants sont libres de circuler dans la salle. Ces 2 espaces sont uniquement réservés au moment du goûter.

Des pôles ont été mis en place : un coin « bibliothèque et expression libre » avec mur d'expression où les enfants peuvent dessiner et écrire au gré de leur imagination, des livres sont mis à disposition, un coin « cuisine » un coin « poupées », un coin « constructions et jeux », un coin « coloriage et création », un espace regroupement « chants » avec des canapés. Les règles de vie sont illustrées par les photos des enfants et sont affichées dans cet espace.

Sont également mis à disposition :

- La cour de récréation de l'Ecole maternelle
- L'espace verdure avec potager
- L'espace verdure derrière la cour de l'Ecole maternelle
- Le hall d'entrée de l'Ecole maternelle en cas de pluie
- Le dortoir
- La salle d'art plastique pour les enfants qui souhaitent faire leurs devoirs le soir.

L'équipe encadrante

A. Composition

L'équipe encadrante est composée de :

Aude SIGNORET , Directrice titulaire du BAFD.

Laurence BAILLIACHE, Martine BILLAULT, Virginie CARLIER et Marie-Claude RENEL, animatrices titulaires du BAFA. 4 animatrices sont présentes à l'Accueil du matin et du soir.

B. Rôle des animateurs

Les animateurs sont chargés d'accueillir les enfants et les parents. Ils sont disponibles, à l'écoute vis-à-vis des enfants et des parents. Si des informations ont été communiquées pour la journée, elles les notent sur le cahier de transmission (départ anticipé, autorisation de sortie...).

Les animateurs doivent apporter une sécurité :

- Physique en aménageant un cadre et des règles de vie.
- Morale en véhiculant des valeurs (respect, écoute...)

- Affective aux enfants en étant attentive à leurs besoins notamment lors de la séparation qui peut être un moment difficile pour l'enfant mais aussi pour les parents. Une relation de confiance est alors indispensable.

L'animateur fait partie intégrante de l'équipe d'animation :

- il participe de façon active aux réunions, échange des idées,
- il discute et élabore des projets d'animation
- il donne son avis sur l'organisation des journées
- il fait part d'éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les enfants, les parents, les animateurs ou l'équipe de direction.

C. Rôle du directeur

La directrice est chargée d'organiser, de dynamiser la structure.

Elle veille au bon déroulement de la structure, à la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Elle s'assure de la bonne cohésion du projet éducatif et pédagogique par l'équipe d'animation.

Elle est aussi chargée d'assurer la liaison entre la mairie, l'équipe d'animation, les familles.

Les Objectifs Pédagogiques

Objectifs du temps d'accueil et du temps d'animation

1. Favoriser l'échange, le dialogue dans un climat rassurant et convivial

Pour l'enfant « venir à l'accueil périscolaire » c'est passer d'un univers à un autre, un lieu de plus dans sa journée. L'enfant a besoin de s'y sentir attendu, entendu et accueilli, afin de pouvoir y créer un monde à lui.

L'équipe d'animation accorde de l'importance à l'accueil des enfants et des parents avec un temps d'écoute et de dialogue, rassurant pour tous. Les animateurs prennent le temps d'écouter ce que racontent les enfants, jouent avec eux. Les enfants sont libres de circuler entre les différents espaces de coins jeux.

2. Respecter le rythme de l'enfant

Le matin, la transition maison-accueil de loisirs se fait en douceur, les enfants prennent le temps de se réveiller, puis de jouer, parfois de s'isoler. Le travail d'animation est de donner la possibilité à l'enfant de choisir lui-même l'activité ludique qu'il veut faire. Si l'enfant ne veut rien faire, il faut le laisser se reposer.

Le soir, il doit être particulièrement conçu comme un temps de transition entre l'espace collectif et l'espace privé en préparant le retour à la maison. L'enfant a besoin de jouer, de communiquer, de décompresser, de pouvoir s'exprimer sur sa journée, et aussi de s'isoler et de ne rien faire. Ce moment doit être récréatif.

Des jeux extérieurs, intérieurs ou libres sont proposés matin et soir. Les animateurs veillent au respect des enfants, des locaux et de l'utilisation du matériel.

3. Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité

Il est primordial de permettre à chaque enfant d'évoluer, de s'épanouir et d'être acteur au sein de l'Accueil de Loisirs.

Le temps d'animation est un temps de détente et de libre épanouissement. L'activité n'est pas forcément productive, mais structurante et rassurante. Durant ce temps, l'équipe est disponible pour les enfants, incite les enfants à jouer et joue avec eux. Si un enfant ne souhaite pas participer, il faut le laisser vaquer à ses occupations.

Evaluation

A. Evaluation avec les enfants

Au niveau quantitatif : une feuille journalière de présence est tenue.

Au niveau qualitatif : des temps d'échanges de discussion sont mis en place avec les enfants, afin de recueillir leur ressenti sur l'activité, l'animateur prend note de leurs remarques et en tient compte .

B. Evaluation avec les animateurs

Une réunion de pré-rentree avec l'équipe d'animation, des rencontres avec les équipes sur le site sont mises en place au cours de l'année en fonction des besoins.

C. Evaluation avec les familles

Il serait intéressant de prendre en compte les avis et les remarques des parents par la mise en place d'une enquête de satisfaction en fin d'année.

D. Evaluation avec la municipalité

Un entretien avec la directrice de l'accueil de loisirs est programmé chaque année avec le maire et l'adjoint aux affaires scolaires et de la jeunesse.